

## COMPTE RENDU DE L'ATELIER THEMATIQUE « PREVENTION ET LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT A L'ECOLE » DU 10 JUIN 2013

L'atelier organisé par la DJEPVA le vendredi 21 juin 2013 sur la question de la prévention et de la lutte contre le harcèlement à l'école à partir des expérimentations soutenues par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), poursuivait deux objectifs :

- organiser une première rencontre entre porteurs de projets, évaluateurs, administrations et partenaires concernés,
- échanger et débattre sur la mise en œuvre avancée des expérimentations concernant la thématique du harcèlement à l'école.

Eric DEBARBIEUX, délégué ministériel chargé de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire, est intervenu en ouverture de la journée.

Parmi les 33 participants étaient présents les porteurs de projets et les évaluateurs des six expérimentations concernées, ainsi que la Fondation Total, la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), le Secrétariat général du Comité interministériel des villes (SG-CIV) et les coordinateurs FEJ régionaux.

### 1 - Expérimentations financées

#### *Projets mis en œuvre*

Trois des six projets sont locaux et portés par l'éducation nationale : la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Seine Saint-Denis en lien avec le Conseil général du 93, le Rectorat de Versailles, et l'Inspection académique de la Sarthe.

Les trois autres (deux locaux, un national) sont le fait d'associations : l'association pour la communication non violente (ACNV) dans le département du Loir et Cher, l'association « Plus fort » sur la ville de Marseille et enfin l'association « France Médiation » sur l'ensemble du territoire.

En tout, ces six projets assez complémentaires concernent des publics scolaires de tout niveau, de la maternelle au lycée, et devraient toucher près de 67 000 élèves.

Les projets mis en place portent sur différents champs et testent différents modes d'intervention. Ils s'adressent à tous les partenaires de l'école : chefs d'établissement, équipes pédagogiques et éducatives (y compris les personnels non enseignant), parents et élèves eux-mêmes.

Certaines actions portent d'ailleurs sur le climat scolaire et les modalités de travail au sein de la communauté pédagogique : information, communication...

D'autres actions ont trait à l'environnement dans lequel évoluent les élèves : mise en place de lieux d'écoute, de dispositifs d'alerte, actions de prévention, médiation, entraide...

#### *Evaluations*

Deux évaluations visent à évaluer l'effet propre du dispositif expérimenté en matière de harcèlement et de climat scolaire par rapport à un groupe témoin, par des enquêtes, des questionnaires au moins en fin du projet.

Quatre évaluations qualitatives portent sur les conditions de mise en œuvre, sur les mécanismes d'appropriation par les élèves et équipes éducatives de la question du harcèlement en général et du projet

expérimental en particulier. L'approche retenue est de type ethnographique avec présence prolongée de l'évaluateur dans les établissements et réalisation d'observations et d'entretiens.

Les expérimentations, lancées en 2012 pour la plupart, se termineront fin 2014 ou au tout début 2015.

## **2- Constats partagés lors de l'atelier**

### *Nécessité d'une implication de l'ensemble des acteurs*

Les participants ont souligné l'importance de l'implication (élèves, parents, équipes éducatives) pour créer une culture commune sur le concept de harcèlement.

Dans cette optique, la tâche est différente selon les publics visés, si les équipes académiques et de direction se montrent plutôt réceptives aux actions mises en œuvre, il est plus difficile de toucher et mobiliser les enseignants.

Cette observation vaut cependant différemment pour le 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, compte tenu de leur organisation. Dans le 1<sup>er</sup> degré, le suivi des actions est facilité, les enseignants ayant des classes attirées. Dans le 2<sup>nd</sup> degré, les enseignants se heurtent au morcellement de l'action (gestion de plusieurs classes en même temps), le manque de mobilisation des professeurs renvoyant aussi à un manque de disponibilité et à la nécessité de gérer d'abord le climat de la classe.

Par ailleurs, la mise en place d'un projet sur le long terme peut être rendu difficile par le turn-over des équipes enseignantes (en particulier en Ile-en-France et à Marseille).

### *Identification de personnes ressources au sein des établissements*

Les porteurs de projets ont échangé sur l'importance de mettre en place un système d'identification de personnels relais au sein des établissements scolaires, afin d'agir de manière préventive. Ces personnes ressources peuvent être des conseillers principaux d'éducation, des assistants sociaux, des psychologues de vie scolaire, ...

### *Nécessité d'outiller les acteurs*

L'efficacité de telles actions suppose non seulement de sensibiliser la communauté éducative mais d'outiller les différents intervenants :

- 1- Le repérage est semble-t-il difficile pour le chef d'établissement. En revanche les enseignants, qui affirment connaître tant les auteurs que les victimes, estiment ne pas disposer d'outils pertinents d'intervention,
- 2- Si la question apparaît comme un objet légitime de formation initiale et continue des enseignants, l'enjeu paraît secondaire au regard des impératifs quotidiens (organisation des cours, etc.),
- 3- L'équipe pédagogique devrait pouvoir également s'appuyer sur l'intervention d'une structure extérieure à l'établissement, telle des associations à même de dédramatiser et dénouer les situations difficiles, une prise en charge à plus long terme devant être le fait des équipes éducatives.

### *Question de l'évaluation*

La mesure du harcèlement, les biais potentiels d'enquête, ainsi que la perception de l'évaluation par les acteurs ont été mis en débat. Ils sont très différents selon la méthodologie de l'évaluation.

Les méthodes quantitatives requièrent une mise à distance importante de l'évaluateur, tandis que l'approche ethnographique qualitative nécessite au contraire une présence prolongée de l'évaluateur au sein de l'établissement. Selon le public concerné par l'intervention, les outils d'enquête doivent être

adaptés (questionnaires, questionnaires ludiques, entretiens, observations). Plus généralement, la façon d'appréhender le phénomène, quel que soit l'outil d'enquête mobilisé, doit correspondre à l'expérience qu'en ont les équipes éducatives et les élèves.

Les évaluateurs ont par ailleurs souligné l'indispensable coopération avec l'ensemble des acteurs et l'importance de la présentation de la démarche d'évaluation et de ses objectifs (il ne s'agit pas par exemple d'une démarche de contrôle). Dans une démarche qualitative en particulier, ce travail préalable est primordial auprès des équipes éducatives, de façon à ce que la présence de l'évaluateur dans l'établissement soit bien acceptée, en vue de permettre des observations plus fines.

#### Cadre général de l'appel à projets APSCO 4

Les Etats généraux de la sécurité à l'école d'avril 2010, puis les Assises nationales sur le harcèlement à l'école de mai 2011, ont conduit à la mise en place par le gouvernement d'un plan d'action global qui prévoyait notamment de former les équipes éducatives et d'expérimenter des programmes de prévention.

Dans ce cadre, les écoles et les établissements ont été invités pour ceux qui le souhaitaient, à présenter des projets expérimentaux éligibles au FEJ, c'est-à-dire des projets innovants soumis à des évaluations rigoureuses.

L'appel à projets lancé fin 2011 et construit en partenariat avec la DGESCO, s'adressait aux écoles et aux établissements scolaires, publics ou privés, ainsi qu'aux partenaires du système éducatif contribuant à la prévention et à la lutte contre le harcèlement à l'école (associations, universitaires, ...).

Il avait pour objectif central la mise en place d'actions capables de faire baisser les phénomènes de harcèlement entre pairs en milieu scolaire, voire éventuellement hors de l'école s'agissant du cyber harcèlement.